opusdei.org

Brochure sur les coopérateurs

Le Service d'Information de l'Opus Dei a édité une petite brochure (que l'on peut télécharger en PDF) expliquant ce qu'est un coopérateur.

16.07.2021

Qu'est-ce qu'un coopérateur de l'Opus Dei ?

Sans être fidèles de la prélature, les coopérateurs de l'Opus Dei aident les apostolats de l'Opus Dei de différentes façons. Pour être coopérateur on n'a pas besoin de répondre à une vocation particulière.

Les coopérateurs sont le plus souvent des parents, des amis, des collègues, des voisins etc, de fidèles de la prélature ou bien encore de personnes qui reçoivent un bienfait spirituel de l'apostolat de l'Opus Dei, ou qui ont saisi l'importance du travail de promotion humaine et sociale, réalisé à partir des différentes activités apostoliques promues par ses fidèles. Des chrétiens qui ne sont pas catholiques, des personnes de toute autre religion ou n'en professant aucune peuvent également être coopérateurs de l'Opus Dei.

Ici l'on peut télécharger en PDF la brochure expliquant ce qu'est un coopérateur,

Brochure sur les Coopérateurs (attention: fichier de 40 Mb)

pdf | document généré automatiquement depuis <u>https://opusdei.org/fr-be/article/fascicle-sur-les-cooperateurs/</u> (28.11.2025)